

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 2329

présenté par
Mme Tieгна et Mme Wonner

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« pour une agriculture et une nutrition équilibrées, saines, solidaires et écologiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à donner un titre évocateur à un projet de loi qui a pour objectif de changer le modèle agricole productiviste, inéquitable pour les agriculteurs, de faible qualité pour les consommateurs, et peu respectueux pour la planète. Le titre du projet de loi tel qu'il est rédigé à ce stade est indigeste et peu évocateur. Tel le projet de loi « Logement et urbanisme : évolution du logement, de l'aménagement et du numérique » qui répond à l'acronyme ELAN, je propose que le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable », ait également la chance d'avoir un acronyme, ANESSEt faisant échos au monde animal.